Lausanne : une nouvelle formation

Autor(en): **srl**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **77 (1989)**

Heft 12

PDF erstellt am: **08.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-279210

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Valais

Vers un Bureau de l'égalité ?

(ccr) - En mai dernier, une Parlementaire valaisanne, Mme Esther Waeber-Kalbermatten, a déposé au Grand Conseil une motion demandant la création d'un Bureau cantonal de la condition féminine. Cette motion fait actuellement l'objet d'une étude de la Commission des questions féminines qui a entrepris, en collaboration avec le CLAF, un vaste sondage auprès des femmes valaisannes. Leurs réponses devraient permettre de définir les structures qui correspondraient le mieux à leurs souhaits.

La Chaux-de-Fonds

L'ADF à VAL 89

(ib) — La section locale de l'ADF avait tenu à être associée au premier Salon de la vie associative locale (VAL) qui s'est tenu récemment à La Chaux-de-Fonds. Cela d'ailleurs sans trop savoir ce qu'elle irait faire entre les gymnastes, les samaritains, les chorales et les cynologues. Et pourtant ce fut un succès, le féminisme s'avérant, avec une bonne dose d'enthousiasme et un brin d'imagination, un sujet attractif et intéressant.

Pour le décor, la simplicité par des dessins qui situent avec humour l'état actuel du partage des tâches, quelques panneaux rappelant les grandes dates et quelques mots d'ordre pour la marche vers l'égalité réelle. Mais surtout en réalisant un petit questionnaire sérieux, et mi-drôle, les femmes de l'ADF se sont donné un superbe outil de communication et, ne craignons pas le mot, de conscientisation. Mélangeant les données sérieuses — femme licenciées pour harcèlement sexuel, nombre de représentantes au Conseil général, nombre de femmes dans les directions des écoles, etc. — et les aspects plus fantaisistes, tels la féminisation des noms et quelques pièges, nombre de répondants se sont étonnés et interrogés. Comment ? il y a si peu de femmes professeur d'université ; comment ? les salaires sont encore tant discriminatoires et La Chaux-de-Fonds ne compte que deux rues dédiées à des femmes !

La table accueillante du stand de l'ADF n'a ainsi pas désempli de visiteurs cochant sérieusement le questionnaire, mais s'amusant beaucoup de certaines données ou des développements provoqués. Nul doute que le féminisme a passé par là, et dans cette foire-exposition fort sympathique le questionnaire ADF est devenu l'un des musts sur lequel il fallait s'être penchée. L'expérience a encore démontré que les féministes font moins peur ; pas au point de ne pas les aborder, en tous les cas.

Lausanne

Une nouvelle formation

(srl) — La promotion professionnelle des femmes est à la mode dans le discours des responsables de l'économie ; mais le meilleur moyen de la

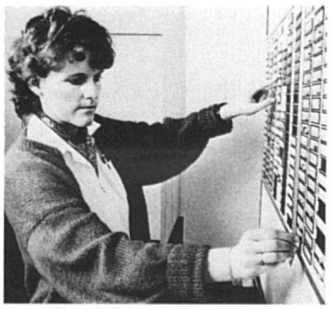

L'intendante au travail.

concrétiser reste l'engagement personnel des femmes elles-mêmes, du moins de celles qui sont décidées à faire bouger les choses sans trop se fier aux déclarations d'intention de ces messieurs.

Regula Pfeifer exerçait à Zurich la profession de cadre d'intendance, et s'occupait activement de l'association suisse de cette profession. Lorsque son mari a été transféré à Lausanne, elle a décidé de s'investir dans la création d'une antenne romande de l'association, qui faisait encore défaut. Actuellement, elle préside aux destinées du tout jeune GROCADI (Groupement romand des cadres d'intendance), dont l'objectif principal est de mettre sur pied une formation de qualité impliquant la pleine reconnaissance d'une profession méconnue, et de sauvegarder les intérêts professionnels des membres.

La profession de cadre d'intendance, exercée majoritairement par des femmes, consiste à assumer la responsabilité du service de l'intendance de certains établissements publics : hôpitaux, cliniques, EMS, écoles, etc. C'est une profession à dimension sociale, contrairement, par exemple, à la gestion hôtelière, basée sur la notion de profit ; cependant, l'actuelle tendance à la limitation des coûts de la santé oblige à tenir compte là aussi de certains critères économiques.

Ce n'est pas un hasard si les cadres d'intendance sont principalement des femmes. Du ménage au management, note avec humour Regula Pfeifer, il n'y a qu'un pas ! mais un pas qu'il faut franchir avec sérieux, tant il est vrai que le passage de la dimension privée à la dimension publique de la gestion ne va pas de soi. Le programme des cours mis sur pied par le GROCADI en collaboration avec l'Association vaudoise des établissements médico-sociaux s'étend sur quatorze mois, à raison de trois jours par mois. C'est un instrument de formation solide, qui devrait garantir la pleine reconnaissance de leurs compétences aux travailleuses de la branche. La première volée a reçu ses certificats au début novembre, à Lausanne. Le GROCADI se bat maintenant pour l'institution d'un véritable examen professionnel, sanctionné par un brevet de l'OFIAMT.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter Mme Regula Pfeifer, Vignes-d'Argent 2, 1004 Lausanne, tél. (021) 24 44 80.

Elections vaudoises

Avance très légère

(sch) — L'événement marquant des élections communales vaudoises a été, bien sûr, l'élection d'Yvette Jaggi à la syndicature de Lausanne. Nous y reviendrons dans notre prochain numéro, avec un bilan de la présence des femmes à la tête des exécutifs communaux.

Pour l'heure, et au vu des résultats disponibles, il faut constater que la participation des femmes à la vie politique communale vaudoise augmente, quoique lentement, d'une élection à l'autre.

S'il est vrai qu'ici ou là on enregistre quelques échecs qui font mal (Doris Cohen-Dumani qui, pour 10 voix, n'est pas élue à l'Exécutif lausannois ; Marianne Huguenin à celui de Renens pour 13 voix ; Francine Jeanprêtre à Morges qui visait la syndicature renonce après le premier tour devant son résultat qu'elle juge trop faible... ; une candidate radicale à la Municipalité de Vallorbe qui fait un bon résultat au premier tour mais bascule au second du fait de l'alliance pour le moins curieuse des socialistes avec les libéraux !), si l'on a pu lire des titres du genre « Sombre journée à la Côte pour les femmes »

Lausanne

Un Institut féminin du management

Le Centre romand de promotion du management, à Lausanne, vient de créer l'Institut féminin du management (IFMA), dans le but de former à la gestion d'entreprise des femmes au bénéfice d'une instruction supérieure et qui se destinent à devenir cadres.

Les cours de l'IFMA s'adressent, d'une part, aux femmes qui désirent reprendre une vie professionnelle après une interruption, et à celles qui, en cours d'études, décident de se lancer dans la vie pratique ; d'autre part, aux femmes qui exercent déjà une activité professionnelle et qui se sentent freinées par leur formation initiale.

La création de l'IFMA s'inscrit, affirment ses responsables, dans l'actuelle tendance à promouvoir l'activité professionnelle des femmes ; ce n'est pas par hasard qu'elle a été annoncée le 19 octobre dernier, dans le cadre de la journée nationale du mouvement Des Paroles aux Actes. Les entreprises ont besoin des femmes dans un contexte économique caractérisé par l'assèchement du marché du travail en personnel qualifié : l'IFMA souhaite contribuer à faire cesser le gaspillage consistant à négliger le potentiel féminin.